

Département de Lot et Garonne

Arrondissement de Villeneuve sur Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 14 février 2019**

L'an Deux Mille Dix Neuf, le 14 février à 17h00,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
08 février 2019, s'est réuni en séance publique ordinaire
Amphithéâtre du Pôle de Développement Economie de
Fumel Vallée du Lot, 34 avenue de l'Usine à Fumel
sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE,
Président

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, ARANDA Francis, BALSAC Didier, BELOTTI Jacqueline, BONNEILH André, BORIE Daniel, BORIVANT Danièle, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, BROUILLET Jean-Jacques, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CAVAILLE Jean-Claude, CONGE Marie-Yvonne, DENIS Jean-Noël, FAVAL Paul, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GRIFFEILLE Martine, GUERIN Gilbert, LACOMBE Sylvette, LAFOZ Michèle, LAPOUGE Maurice, LE CORRE José, LEGER Claude, LORENZON Jean-Pierre, MOULY Jean-Pierre, MUCHA Jean-Luc, POUCHOU Marie-Thérèse, QUEYREL Jean-Marie, SAINT-BEAT Christian, SÉGALA Jean-François, , THELIOL Jean-Jacques, THUIN Daniel, VAYSSIERE Didier.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames, Messieurs :

CARNEGIE Cynthia, GARRIGUES Michel, LAGREZE Georges, LARIVIERE Jérôme, LIFANTE Dominique, PICCOLI Jacques, TALET Marie-Louise.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame **BAYLE** Brigitte procuration à Madame **GARGOWITSCH** Sophie,
Monsieur **BIHOUEE** Yann procuration à Madame **BORIVANT** Danièle,
Monsieur **CARON** Jean-Charles procuration à Monsieur **VAYSSIERE** Didier,
Monsieur **COSTES** Jean-Louis procuration à Monsieur **MOULY** Jean-Pierre,
Madame **GIRAUD** Béatrice procuration à Madame **POUCHOU** Marie-Thérèse,
Monsieur **MARSAND** Michel procuration à Monsieur **ARANDA** Francis,
Madame **GRIMAUD-DUBRUEL** Anne-Marie procuration à Monsieur **THELIOL** Jean-Jacques,
Madame **STARCK** Josiane procuration à Madame **BREL** Chantal,
Madame **VIDAL** Aline procuration à Monsieur **LORENZON** Jean-Pierre

Secrétaire de Séance :
Madame **GARGOWITSCH** Sophie

Conseillers en exercice : 51
Présents (titulaires et suppléants) : 35
Pouvoir(s) : 9
Votants : 44

N°2019A-08-AG : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT EAU47

Monsieur Didier CAMINADE, Président, rappelle au Conseil Communautaire que Fumel Vallée du Lot a transféré ses compétences « Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif » au Syndicat départemental EAU47, depuis le 1^{er} janvier 2019, pour les communes de Blanquefort-sur-Briolance,

Condezaygues, Cuzorn, Fumel, Lacapelle-Biron, Massels, Monsempron-Libos, Montayral, Saint-Front-sur-Lémance, Saint-Georges, Saint-Vite, Sauveterre-la-Lémance et Trentels.

Il précise que le Conseil Communautaire a déjà désigné 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants lors du transfert des compétences « Assainissement Collectif et Assainissement Non Collectif » par représentation substitution des communes d'Anthé, Bourlens, Cazideroque, Courbiac, Masquières, Thézac et Tournon d'Agenais, par délibération en date du 12 janvier 2017.

Titulaires	Suppléants
Didier BALSAC	Francis ARANDA
André BONNEILH	Gérard BONNE
Jean-Pierre CALMEL	Hubert CAVADINI
Gilbert GUERIN	Daniel LESTIEU
Michèle LAFOZ	Marie-Thérèse POUCHOU
Jean-Pierre LORENZON	Emilien RAUZET
Jean Marie QUEYREL	Serge TIRA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L. 5711-1 alinéa 3, il est donc nécessaire que le Conseil Communautaire désigne 23 délégués complémentaires (23 titulaires et 23 suppléants : 9 délégués pour l'ancien secteur de Penne d'Agenais qui n'ont pas été désignés au moment du transfert en 2016 et 14 délégués pour le secteur de Fumel).

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

1°) - Désigne, pour représenter Fumel Vallée du Lot au Syndicat EAU47, en tant que membres titulaires et suppléants :

	Commune d'origine	Titulaires	Suppléants
1	Anthé	ALLEMAND Pierre	MOURGUES Jean-Luc
2	Bourlens	QUEYREL Jean-Marie	DUPONT Pierre
3	Cazideroque	CAVILLE Jean-Claude	BROUAT Evelyne
4	Courbiac	LAVERGNE Bernard	LECORRE José
5	Masquières	BOUQUET Thierry	RIGAL Jean-Claude
6	Thézac	MUCHA Jean-Luc	LIOT Didier
7	Tournon d'Agenais	BALSAC Didier	TIRA Serge
8	Auradou	JOLLY Romain	LAGREZE Georges
9	Dausse	GUERIN Gilbert	DEVROUX Éric
10	Frespech	LEMANACH Jean-Louis	TONNELE Jacky-Pierre
11	Massoulès	ALAZARD Guy	THUIN Daniel

12	Penne d'Agenais	GARRIGUES Michel	DEVILLIERS Arnaud
13		MULLER Gérard	MARES Bernard
14	Saint Sylvestre sur Lot	LORENZON Jean-Pierre	LESTIEU Daniel
15		CASSAGNE Éric	SIMOUNET Maxime
16	Trémons	POUCHOU Marie-Thérèse	DEVILLE Gérard
17	Blanquefort sur Briolance	DUBICKY Jacques	MESQUI Pierre
18	Condezaygues	GRASSET Éric	BOUZERAND Jean-Claude
19	Cuzorn	CAYSSILLE Didier	RAUZET Emilien
20	Fumel	COSTES Jean-Louis	ARANDA Francis
21		MOULY Jean-Pierre	DELMOULY Rémy
22	Lacapelle Biron	CONSTANTIN Serge	COURATIN Gérard
23	Massels	PINEDE Daniel	CALMETTES Jacques
24	Monsempron Libos	LAFOZ Michèle	VAYSSIERE Didier
25	Montayral	SEGALA Jean-François	REVER Thierry
26	St Front sur Lémance	BONNE Gérard	SALESSE Jean-Noël
27	St Georges	BONHOURS Gilles	LAPOUGE Maurice
28	St Vite	PIERMARINI Alain	BELOTTI Jacqueline
29	Sauveterre la Lémance	CALMEL Jean-Pierre	CAVADINI Hubert
30	Trentels	BONNEILH André	ALBASI Frédéric

2°) - Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision ;

3°) - Constate que la présente délibération a été approuvée par : 42 voix pour
Et 2 voix contre.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 14 février 2019
Le Président,



Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 18 février 2019

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 18 février 2019
